



Association sportive
et communautaire
du Centre-Sud

L'Association sportive et communautaire du Centre-Sud a pour mission de rejoindre et desservir la communauté du quartier Centre-Sud, de Montréal et des environs par le biais d'activités communautaires, sportives, culturelles, récréatives, éducatives et environnementales

OFFRE D'EMPLOI

POSTE DISPONIBLE : Intervenant en soutien scolaire

L'Association sportive et communautaire du Centre-Sud (ASCCS) est un organisme à but non lucratif autonome qui a pour mission de rejoindre et desservir la communauté du quartier Centre-Sud de Montréal et des environs par le biais d'activités communautaires, sportives, culturelles, récréatives, éducatives et environnementales.

FONCTIONS

Sous l'autorité de la responsable du secteur jeunesse, les intervenants en soutien scolaire viennent en aide aux jeunes de 6 à 12 ans, durant la période d'aide aux devoirs.

RESPONSABILITÉS

- Assurer le bon fonctionnement des séances d'aide aux devoirs;
- Établir un suivi avec chaque jeune sur l'acquisition des notions apprises en cours;
- Planifier et mettre en place des outils ludiques et pédagogiques pour aider les jeunes dans leurs apprentissages;
- Savoir identifier les jeunes avec des difficultés scolaires;
- Assurer et entretenir la communication entre les responsables et l'équipe de travail.

PROFIL RECHERCHÉ

- Étudier ou avoir étudié dans un domaine lié à l'éducation ou tout autre domaine connexe à l'emploi;
- Expérience minimale d'un an en enseignement ou en tutorat avec des enfants de 6 à 12 ans.

2093, rue de la Visitation
Montréal QC H2L 3C9

T 514.522.2246
TC 514.522.6702

www.asccs.qc.ca

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Lieu de travail : Arrondissement de Ville-Marie, Montréal
- Statut : Temps partiel (environ 20 h)
- Horaire : Être disponible du lundi au vendredi de 14 h 45 à 18 h
- Salaire en fonction de l'échelle salariale en vigueur

POUR POSTULER

Acheminez votre curriculum vitae par courriel, à loisirjeunesse@asccs.qc.ca, dès maintenant.

L'ASCCS souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. L'emploi du masculin sert uniquement à alléger le texte. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. Aucune information téléphonique ne sera donnée.